

Ce groupe est ouvert à toute personne désireuse d'être informée des actions menées par la Société Franco-Européenne de Chiropraxie (SoFEC). La SoFEC a pour principaux objectifs :

- 1- De diffuser et produire des connaissances scientifiques relatives à la chiropraxie et, plus largement, aux thérapies manuelles.
- 2- D'informer sur le champ de compétences du chiropracteur et la pertinence d'outils thérapeutiques utilisés en thérapie manuelle auprès du grand public, des professionnels du champ de la santé ainsi que des instances officielles nationales.

Ce groupe est un lieu propice aux échanges dans le domaine de la prise en charge conservatrice des troubles musculosquelettiques. Chacun y est responsable de sa communication et saura ainsi se modérer dans ses propos ; les échanges se font dans le respect de l'autre. Quelques règles se doivent alors d'être respectées :

- ⇒ **Règle 1** : Les échanges doivent être respectueux.
- ⇒ **Règle 2** : Les affirmations faites doivent être étayées. Si un lien vers une source dont le contenu est en langue étrangère est posté, il est attendu qu'un résumé en français soit rédigé, ce afin de favoriser l'accès à l'information et aux échanges au plus grand nombre. Idéalement, la source devra être accessible ou rendue accessible à tous (i.e., accessible sans abonnement).
- ⇒ **Règle 3** : Les simples avis personnels sont à éviter. *A minima*, leur valeur est à nuancer et le fait qu'il s'agisse d'avis personnels devra être clair pour le lecteur.
- ⇒ **Règle 4** : Les remarques faites dans les commentaires de modération doivent être prises en compte.

Une veille sera assurée pour effectuer la modération. Cependant, si vous remarquez des manquements à la charte, merci de les signaler aux modérateurs. Pour ce faire, cliquez sur « signalez à l'administrateur » disponible en cliquant sur les 3 petits points en haut à droite de la publication.

Le non-respect de la charte et/ou des consignes des modérateurs peut conduire à différentes sanctions.

Sont proscrits :

- Le manque de civilité, les propos outranciers, le vocabulaire vulgaire.
- Les moqueries, le cynisme, l'ironie, les sarcasmes et les provocations.
- La publication de plusieurs liens d'affilée visant à polluer le fil (*flood*).
- Le hors sujet.
- Les affirmations scientifiques ou apparaissant comme scientifiques non sourcées.
- La publicité (e.g., communications visant à promouvoir des livres, des séminaires/congrès), les annonces de manifestations et les pétitions, cela a attiré au militantisme.
- Les commentaires après une fermeture de sous-fil.

- La suppression d'un post ou de commentaires (vous pouvez utiliser la fonction "modifier").

→ Les exclusions seront traitées par l'équipe de modération au cas par cas avec l'échelle suivante : modération simple > avertissement consigné > sourdine consignée > bannissement consigné.

Sont proscrits sous peine d'exclusion immédiate, sans avertissement et consigné :

- Les insultes, menaces, propos racistes, homophobes, xénophobes, sexistes y compris par message privé avec n'importe quel membre du groupe.
- La diffamation en tant qu'attaque personnelle, notamment sur la profession et la situation familiale d'un membre y compris par message privé avec n'importe quel membre du groupe.

→ En cas de sanction, d'exclusion temporaire ou de bannissement définitif, vous serez contacté par message privé avec une explication à votre sanction. Le bannissement vous interdit de revenir dans le groupe.